

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 125

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 190193

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Attribution de subventions à divers centres sociaux et amicales laïques. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 125

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 190193

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Attribution de subventions à divers centres sociaux et amicales laïques. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Dans le cadre de son plan de mandat, la Municipalité a souhaité affirmer le partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

□ **Motivation et Opportunité :**

Après une étude circonstanciée des bilans et des projets proposés par les différentes structures listées ci-après, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité desdites associations qui présentent un intérêt local avéré.

□ **Contenu :**

1 - Aide aux projets :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Amicale Laïque de Côte-Chaude	Les 12 heures en short	1 000 €
	Littérature et petite enfance	500 €
	Fresque	1 000 €
	Japan and Co	3 000 €
Amicale Laïque Chapelon	Le jeu à travers les livres	800 €
	La prévention en question	500 €
	Projet Trajectoire	1 500 €
Centre Social de Monthieu	Projet Expo livres	500 €
Espace Boris Vian	Projet Love 2	1 500 €
	Devant et derrière la caméra	1 500 €
	Porte voix	1 000 €
Maison de quartier du Crêt de Roc	Projet cyclo cross	600 €
Comité d'Animation Pour Tous sur le Parc de Montaud	Accueil Handicap Centre de Loisirs	1 500 €
	Rencontre intergénérationnelle	1 000 €
	Le compost dans la ville	1 000 €
	Festival curieux voyageurs	1 500 €
Centre Social de la Vivaraize	Rythm and clip	1 500 €
Centre Social de Solaure - La Jomayère	Secteur Jeunes	5 000 €
	Carnaval	1 000 €
	Ateliers Socio Linguistiques	1 000 €
	Festival Environnement	1 500 €
Centre Social Le Colibri	Boutique sociale et solidaire	2 000 €
Centre Social de la Rivière Valbenoîte Centre 2	Centre de Loisirs Jeunes porteurs de handicap	5 500 €
	Théâtre autour des différences	4 000 €
	Projet Ateliers Théâtre Comédie	1 000 €

	intergénérationnel	
Les Francas	Graine de vacances	1 000 €
	Pôle Ressource Jeux	12 000 €
	Animation Eté dans les parcs	1 500 €
TOTAL		55.400,00 €

2 - Développer le sport pour tous :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Centre de Loisirs et de Vacances	Développer le sport pour tous	330 €
Amicale Laïque de Côte-Chaude	Développer le sport pour tous	1 375 €
Amicale Laïque Chapelon	Développer le sport pour tous	1 750 €
TOTAL		3.455,00 €

3 - Repas festif :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Centre Social de Monthieu Montplaisir	Repas festif	468 €
TOTAL		468,00 €

4 - Relations citoyennes :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Amicale Laïque de Côte Chaude	Organisation d'un projet de film Réhabilitation de la place de Côte Chaude	1 000 €
TOTAL		1 000 €

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 60.323,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	60.323,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 60.323,00 €

- approuver les avenants suivants :
- . avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Espace Boris Vian,
- . avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque de Côte Chaude,
- . avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque Chapelon,
- . avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud,
- . avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre de Loisirs et de Vacances,
- . avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social Le Colibri,
- . avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social de Monthieu Montplaisir,
- . avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec les Centres Sociaux de la Rivière Valbenoîte Centre 2,
- . avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social de Solaure - La Jomayère,
- . avenant n° 2 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social de la Vivaraize,
- . avenant n° 3 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec la Maison du Crêt de Roc ;
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces avenants dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

<p>Décision : Proposition adoptée</p> <p>Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)</p>	<p>Imputation budgétaire</p> <p>BP 2019 chapitre 65 article 6574</p>
	<p>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée</p> <p>Siham LABICH</p>